

## **Le syndicat mixte Manche Numérique et la Caisse des Dépôts signent deux contrats de prêts d'un montant total de 32,58 M€ pour le déploiement du numérique dans la région**

***Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2016 – Odile Renaud-Basso, directrice générale adjointe de la Caisse des Dépôts et directrice des fonds d'épargne, et Serge Deslandes, Président du syndicat mixte Manche Numérique et conseiller départemental de la Manche, ont signé, ce jour, deux contrats de prêts d'un montant total de 32,58 M€ pour le déploiement sur le territoire manchois d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'habitant (FTTH) et d'un réseau sans fil Wi-Fi MIMO. Ces contrats ont été signés en présence de Philippe Bas, Président du Conseil Départemental de la Manche et sénateur.***

Parce qu'il était confronté sur son territoire à des déséquilibres flagrants en termes d'accès Haut Débit, le département de la Manche a initié depuis l'année 2000, une démarche tendant à résorber la fracture numérique au sein d'un département essentiellement rural.

Le syndicat mixte Manche Numérique, créé en 2004 à l'initiative du Conseil Départemental et avec les communautés de communes de la Manche, exerce aujourd'hui trois compétences : l'aménagement numérique du Territoire, l'assistance à l'informatique de gestion et la construction d'un pôle de référence des métiers du numérique.

Depuis sa création, le syndicat mixte Manche Numérique a œuvré pour le développement des infrastructures numériques sur son territoire, tout d'abord en agissant sur le développement de la concurrence sur le Haut Débit et la réduction des zones blanches via un Réseau d'initiative publique (RIP) créé en 2006 dont la Caisse des Dépôts est actionnaire via la société Manche Télécom. Le syndicat mixte poursuit aujourd'hui la couverture du territoire en construisant un réseau de desserte en fibre optique à l'habitant exploité par la société Manche Fibre. Enfin, un réseau sans fil de nouvelle génération est également en cours de déploiement afin de proposer une offre de services aux habitants les plus mal desservis en débit internet, grâce à la technologie Mimo.

Afin concrétiser ses objectifs, le syndicat mixte Manche Numérique a souscrit deux prêts auprès de la Caisse des Dépôts. Le premier, d'un montant de 29,95 M€ euros (pour une durée de 22 ans) est destiné à financer la construction du réseau de desserte en fibre optique (Réseau d'Initiative Publique FTTH) sur le territoire de La Manche, labellisé par le Programme Investissement d'Avenir/ Fonds national pour la Société Numérique. Le second prêt, d'un montant de 2,63 M€ est quant à lui destiné, dans l'attente du déploiement de la fibre optique pour tous, à la construction du réseau sans fil de nouvelle génération Wi-Fi Mimo.

### **A propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique et numérique, démographique et sociale.

<http://www.caissedesdepots.fr>

**Contact presse** : Florence Mas – 02 35 15 65 20